



Bagneux / Chevagnes / Trévol



Convention Territoriale Globale de Moulins Communauté

Atelier territorialisé - Analyse de l'offre et des besoins

Qu'est-ce-que la CTG ?

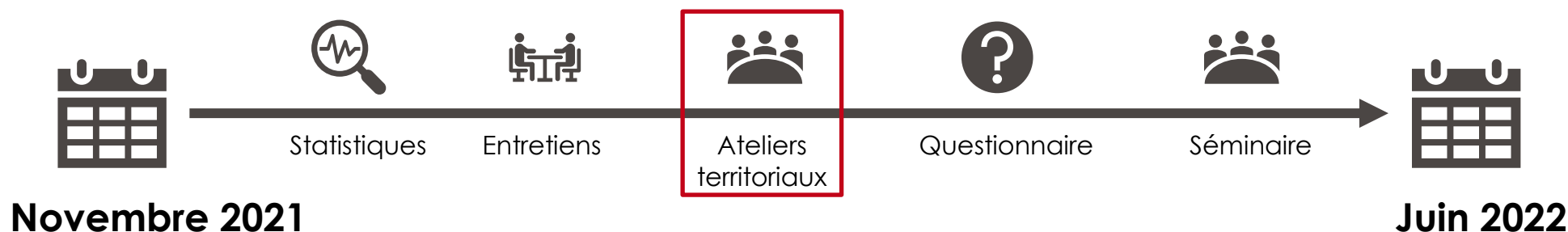
- La CTG est un **outil de conventionnement** avec la CAF, qui vise à **renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire**, à travers la réalisation d'un diagnostic partagé et la co-construction d'actions
- C'est donc un outil qui doit permettre de faire se rencontrer le projet du territoire et les enjeux portés par la CAF
- Les bénéfices à retirer de la démarche :
 - Avoir une vision globale et décloisonnée
 - Fixer un cap
 - Clarifier les interventions et faciliter la prise de décision
 - Valoriser les actions et le développement du territoire
 - Renforcer la coordination et la transversalité entre acteurs
- A compter de 2020, la signature d'une convention territoriale globale (CTG) est devenue obligatoire pour bénéficier de certaines aides de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) accordées aux établissements d'accueil et d'animation.

Enjeux de la mission et méthode

- La CTG doit également **constituer une opportunité de se questionner régulièrement sur l'étendue des services offerts à la population et sur le degré de réponse aux besoins des usagers.**
- La CTG s'appuie généralement sur un diagnostic partagé, couvrant les problématiques et enjeux liés prioritairement à :
 - La petite enfance
 - L'enfance-jeunesse
 - L'animation de la vie sociale
 - La parentalité
 - Le handicap
 - L'accès aux droits
- Lors de la réunion de lancement, en conférence des maires, 3 thématiques ont été identifiées comme prioritaires :
 - **La petite-enfance**
 - **L'enfance-jeunesse et les politiques éducatives**
 - **L'accès au droits**

Le calendrier

Phase 1 - Diagnostic partagé et identification des problématiques et des enjeux



Phase 2 - Définition des axes stratégiques et détermination d'un plan d'actions associant l'ensemble des partenaires



Déroulé de l'atelier



1. Brise- glace

16h-16h10
Grand groupe



2. Eléments de synthèse

ESPELIA
16h10-16h25



3. Analysons les besoins

16h25 - 16h50
Sous-groupe

16h50 - 17h00
Sous-groupe



4. Cartographier l'offre de service

7. Clôture

Grand groupe
17h55 - 18h

6. Identification des axes de travail



17h15 - 17h55
Grand groupe

5. Mise en commun

17h00 - 17h15
Grand groupe



1 - Quelques premiers enseignements de l'étude statistique

■ **64 963 habitants – démographie en légère baisse** (-0,2% entre 2013 et 2018)

- Portée notamment par une population de plus de 45 ans
- Solde naturel constamment négatif depuis 2013 et un solde migratoire fluctuant

■ **31 598 ménages sur le territoire**

- Une part importante des ménages constitués de personnes seules : 13 371 personnes (42% des ménages)
- Légère augmentation des familles monoparentales : + 1% entre 2013 et 2018 (part stable) soit 13,9% des familles sur la CA

■ **36 836 logements (2018)**

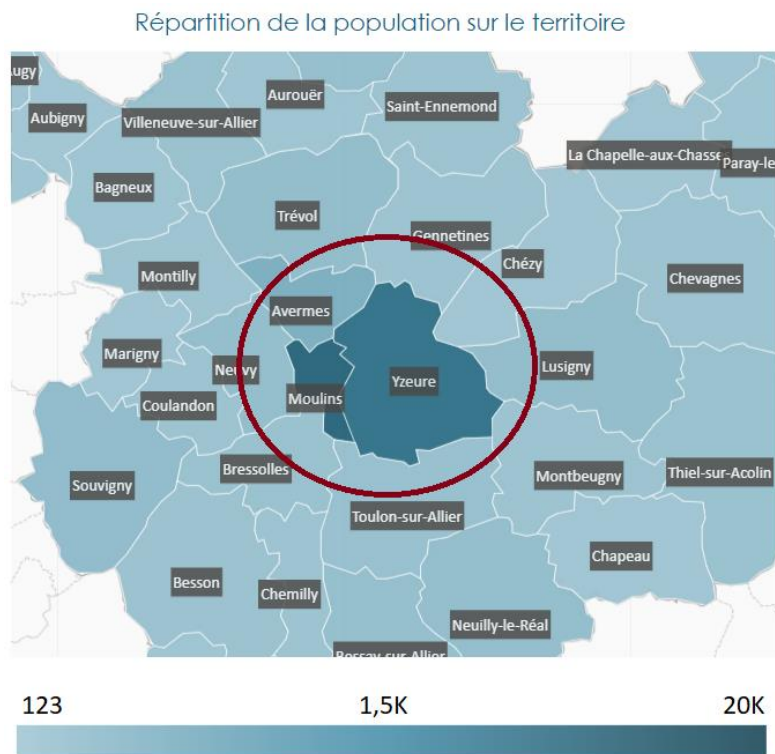
- Part des propriétaires fonciers augmente plus vite que celles des locataires depuis 2008
- Un taux de vacances des logements stables aux alentours de 10% depuis 2008

■ **4 599 entreprises sur le territoire** (+ 10,5% entre 2013 et 2018)

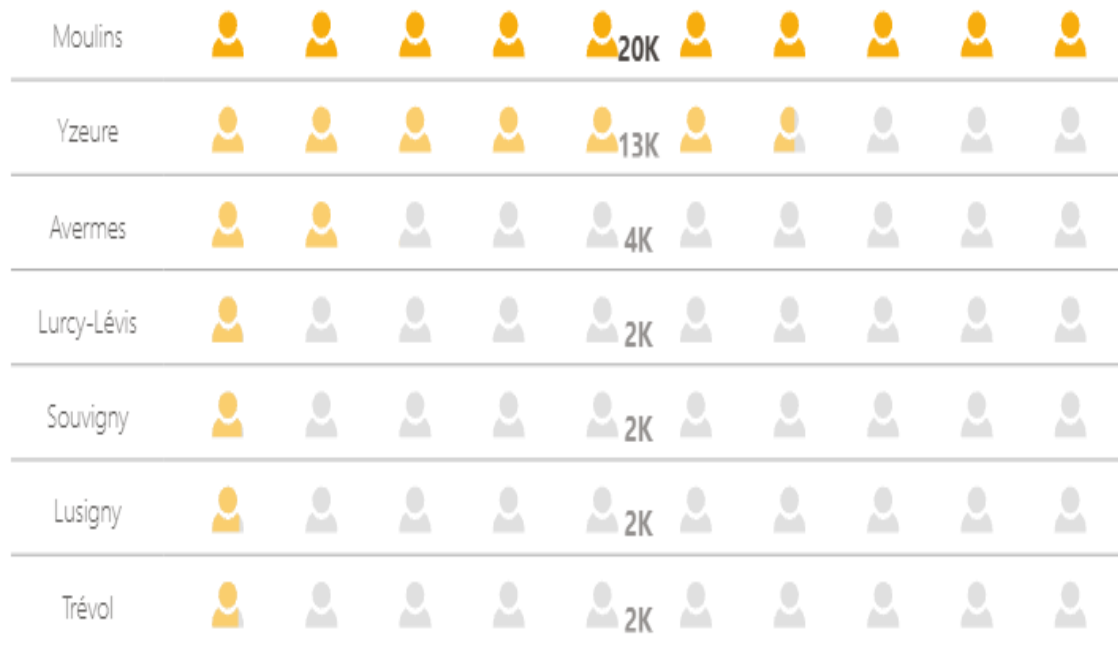
- Une légère augmentation du chômage de 12 à 13% de 2013 à 2018
- 20% de ménages en situation de pauvreté sur l'agglomération

Une population concentrée à Moulins et Yzeure

- 30,1% de la population de l'agglomération réside à Moulins, qui comporte 19 560 habitants
- La deuxième commune la plus peuplée est Yzeure avec 13 300 habitants, elle est suivie par Avermes avec 3 960 habitants, on observe donc une polarité de la population dans le centre de l'agglomération, ces 3 communes concentrant près de 50% de la population de la CA



Répartition de la population des 10 communes les plus peuplées



Une répartition inégale de la croissance démographique

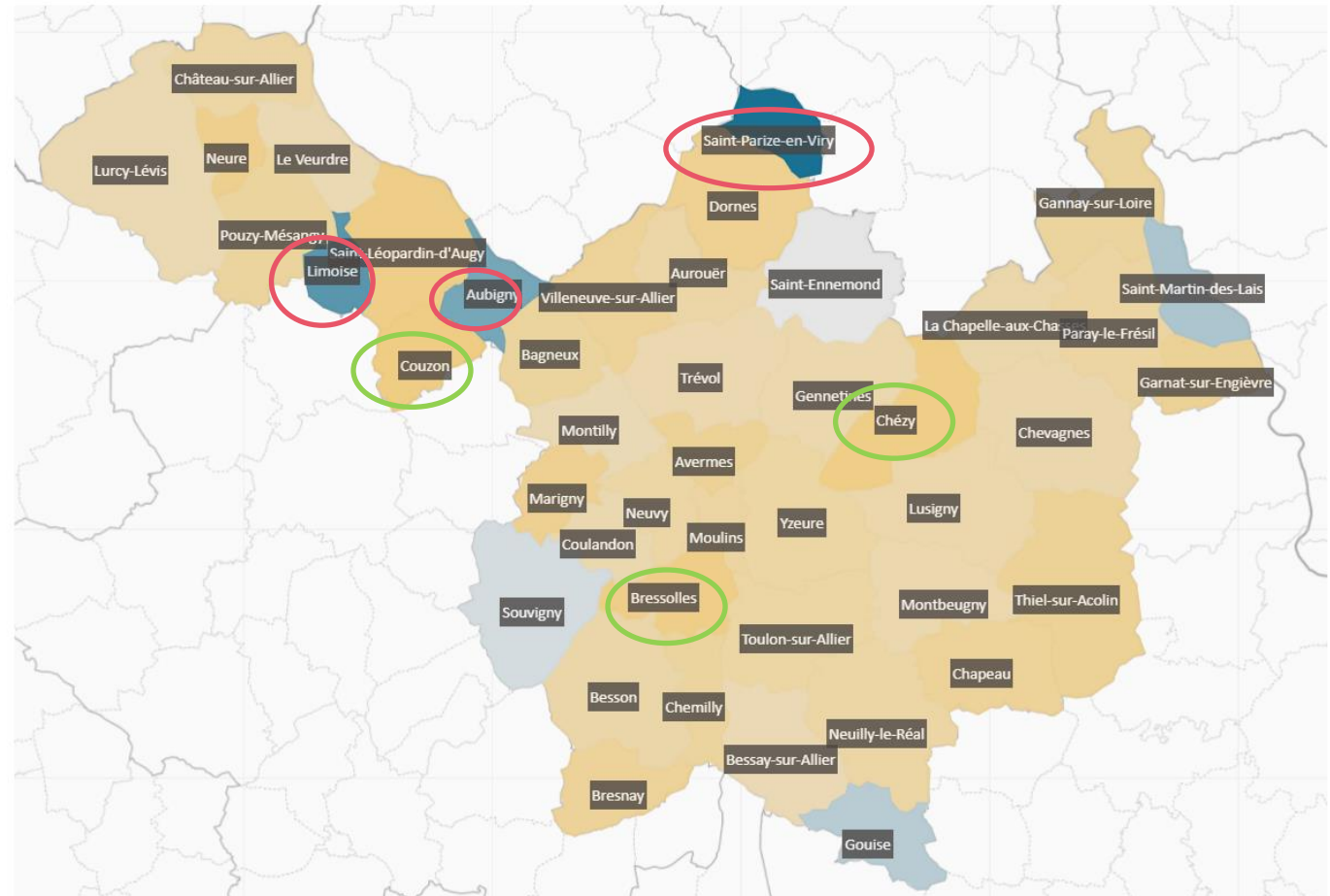
Taux d'évolution de la population sur les 5 dernière(s) année(s)

- Entre 2013 et 2018, les communes ayant subi les **plus fortes baisses de population** sont celles de :

- Saint Parize en Viry (-18,6%)
- Limoise (-14%)
- Aubigny (-12%)

- A contrario, les **plus fortes hausses de population** au sein de la CA sont :

- Couzon (8,6%)
- Chézy (+7,8%)
- Bressolles (+7,4%)



-18,6%

-1%

+8,6%

Focus : Les plus de 60 ans & Les moins de 20 ans

● L'indice de jeunesse* :

- L'indice de jeunesse est **en diminution** sur la commune depuis 2008 (comme dans le reste des territoires de comparaison), synonyme d'un **vieillissement de la population**
- Il est plus élevé dans l'agglomération que dans le reste des départements de l'Allier et de la Nièvre



***L'indice de jeunesse** est le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle de 60 ans et plus. Plus l'indice est élevé, plus la population est dite « jeune ». A Moulins Communautés, on compte ainsi 0,67 habitant de moins de 20 ans pour 1 habitant de plus de 60 ans.

Comparaison de l'indice de jeunesse

2008

DEP 0,69

FR 1,14

2013

DEP 0,63

FR 1,02

2018

DEP 0,57

FR 0,93

Des ménages de 2 individus en moyenne

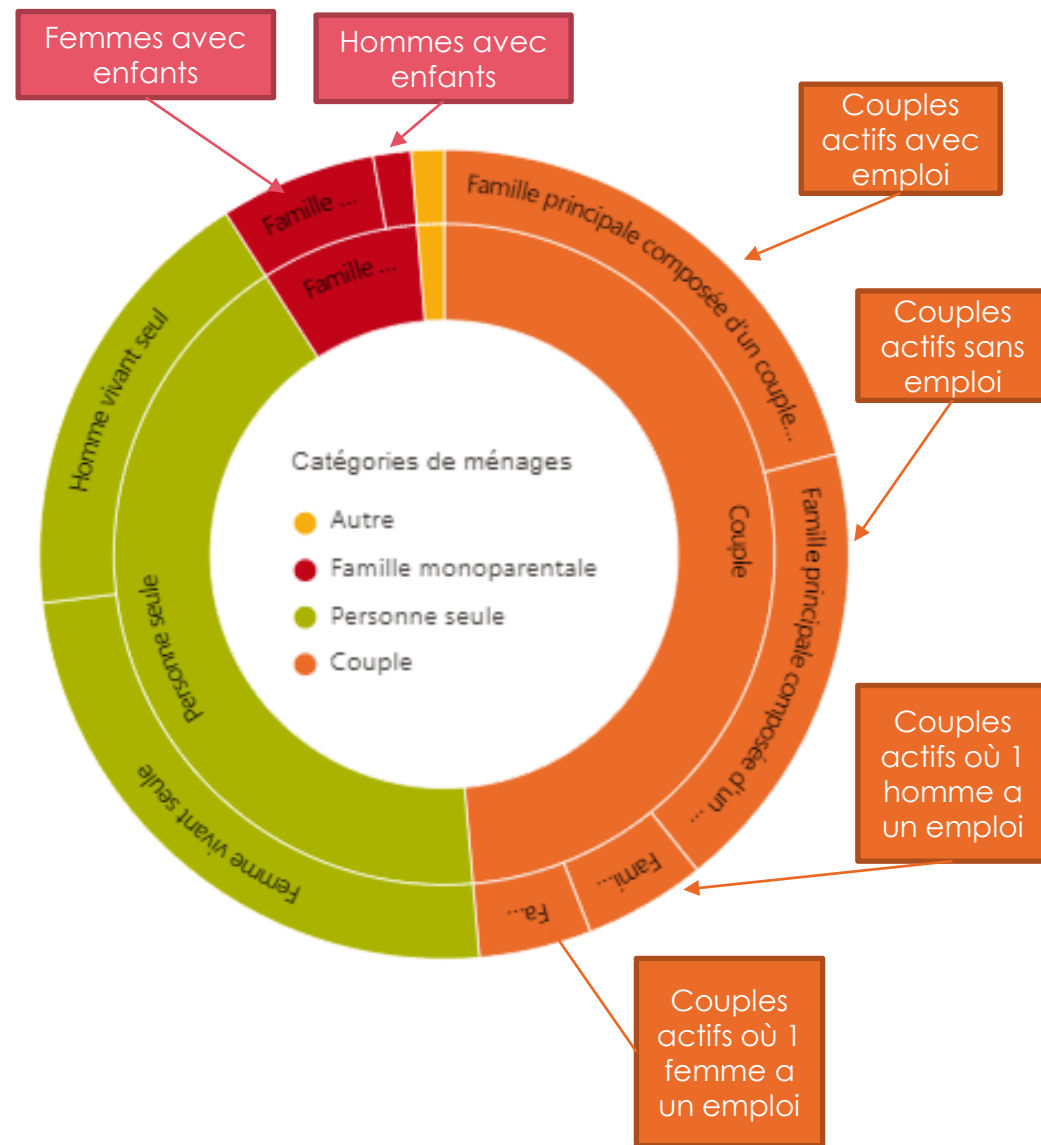
2 individus par ménage* en moyenne

- Un chiffre **en diminution**
- Un chiffre **moins important** qu'à l'échelle des départements de l'Allier/Nièvre ou de la France

39% sont des **ménages avec familles** (en diminution)

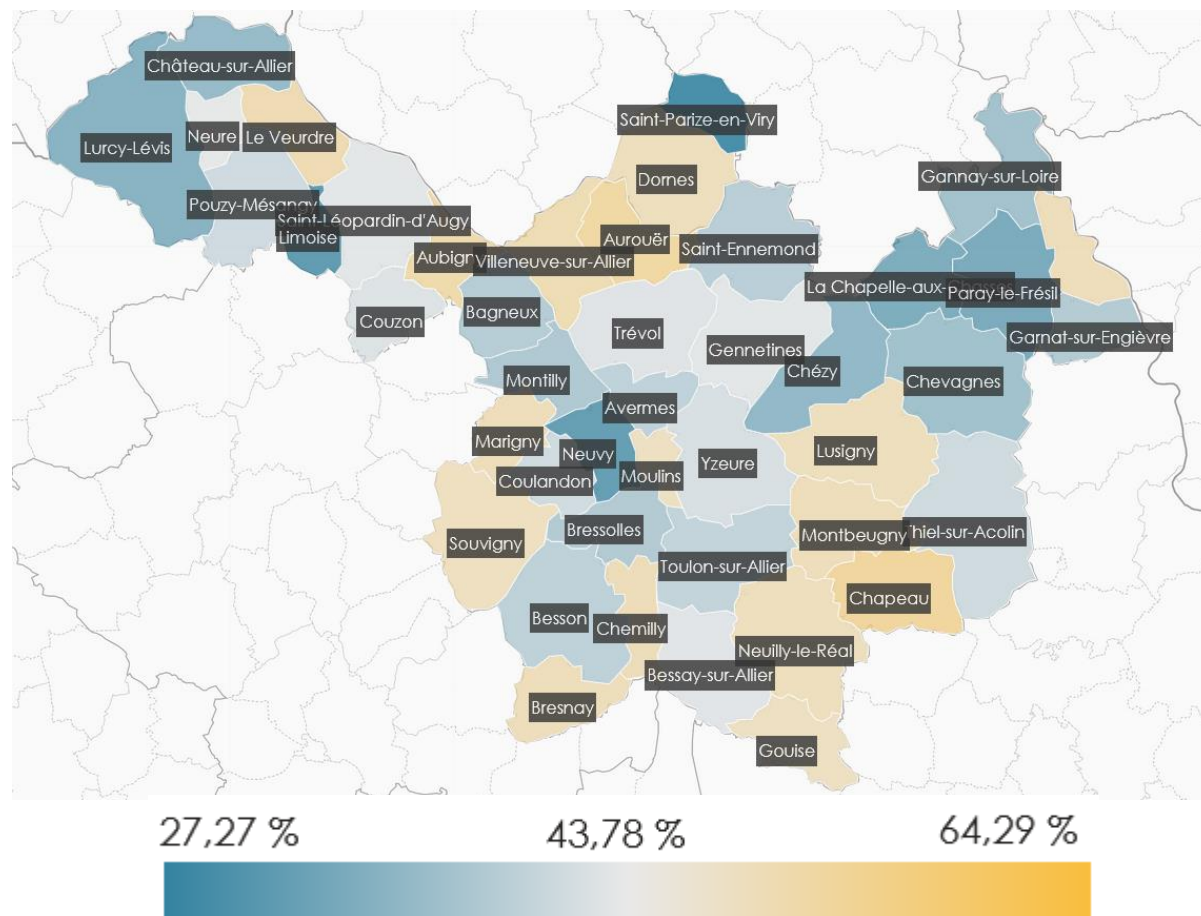
42% sont des **personnes seules** (en augmentation)

(*) Un **ménage**, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de colocation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.



Zoom sur les familles

- 7 900 familles avec des enfants sur le territoire
- Elles représentent 44% des familles, un taux plus important que celui du département (42%) mais moins qu'à l'échelle nationale (51%)
- Jusqu'à 64% des familles à Chapeau mais seulement 27% de familles avec enfants à Saint-Parize-en-Viry



Les familles composées d'un enfant correspondent à la composition des familles la plus représentées sur le territoire

Zoom sur les personnes seules

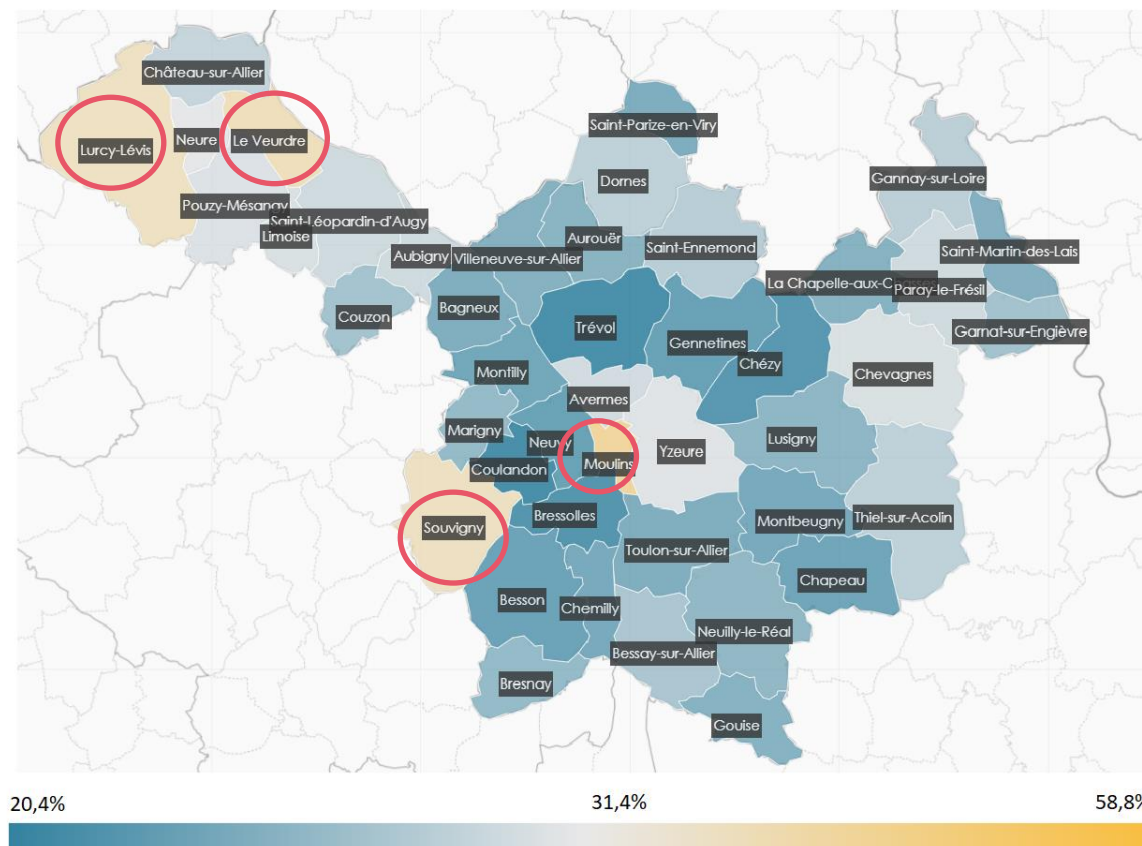
- Dans la Communauté d'Agglomération, la majorité des personnes seules se concentre sur les communes de :

- Moulins (58,8%)
- Le Veudre (43,4%)
- Souvigny (41,2%)
- Lurcy-Lévis (40,1%)

- Dans l'ensemble, **la proportion de ménages d'une personnes sur l'ensemble des ménages de la CA est de 42,3%**, un nombre supérieur à celui du département de l'Allier et de la Nièvre (41%) et de la France (36,7%)

- On compte 13 371 ménages d'une personne sur le territoire

Cartographie des ménages d'une personne

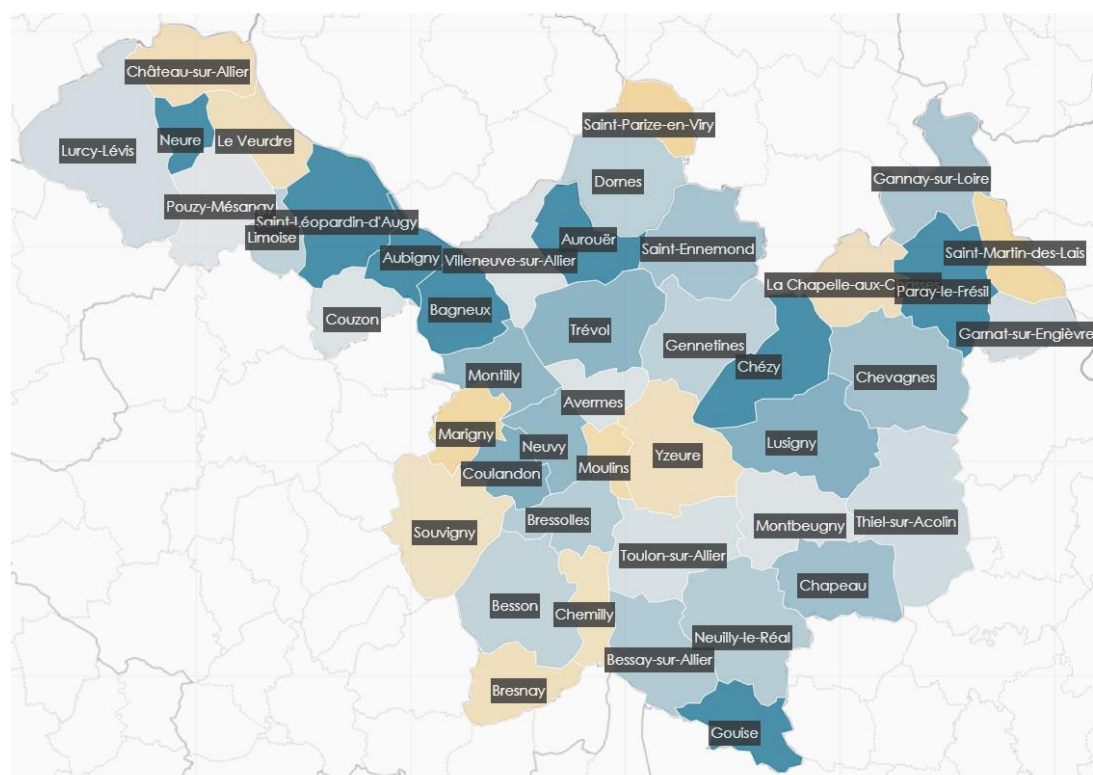


Les ménages composés d'une seule personnes sont la composition la plus fréquente en France, on parle ici de personnes occupants seules un logement.

Zoom sur les familles monoparentales

- **2 490 familles monoparentales** sur le territoire de l'agglomération
- Elles représentent **13,9 % des familles**, un taux moins important que celui du département (14,1%) et de la France (16,5%)
- Les communes recensant, en proportion, la majorité des familles monoparentales dans la CA sont :
 - Saint-Parize-en-Viry (27,3%)
 - Saint-Martin-des-Lais (25%)
 - Marigny (25%)

Cartographie des familles monoparentales



0%

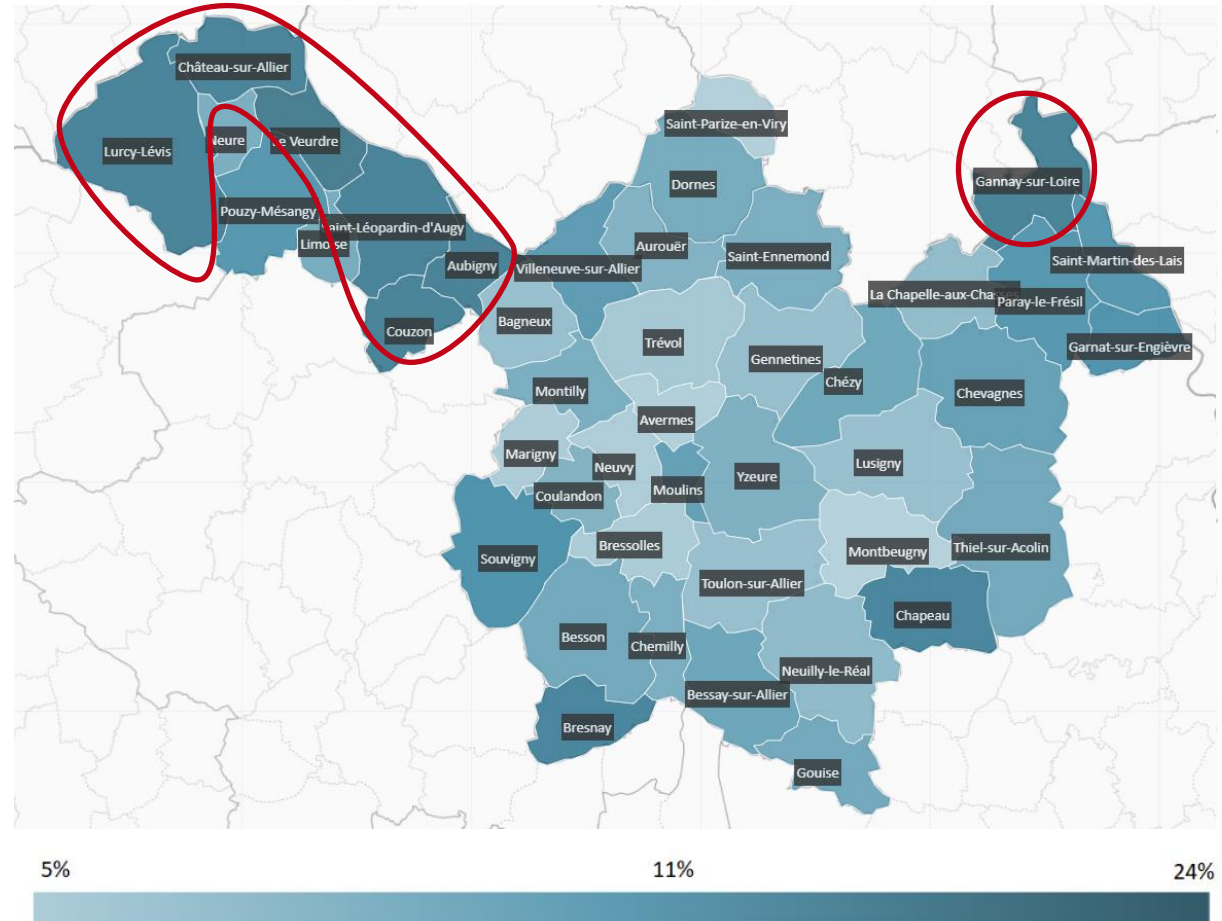
10%

27,3%

Un taux de vacances des logements aux alentours de 10%

- Un taux de vacances des logements est stable, aux alentours de 10% depuis 2008
- Les communes les plus touchées par ce phénomène sont majoritairement les plus petits villages de l'agglomération, au Nord-Ouest et au Nord-Est de l'agglomération :
 - Le Veudre (24%)
 - Aubigny (20%)
 - Ganay sur Loire (18%)
 - Couzon (18%)

Cartographie du nombre de logement vacants



Un profil de population stable en matière de catégories socio-professionnelles

- On observe via la répartition en catégories socio-professionnelles de la population âgée de plus de 15 ans que :
 - la **catégorie des retraités est majoritaire et son évolution est croissante au sein de l'agglomération (34%)**
 - entre 2008 et 2018 **la catégorie socio-professionnelle qui connaît le déclin le plus fort est celle des agriculteurs exploitants**

Répartition des CSP				Part en % de la population âgée de		
	2008	2013	2018	14 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans et +
Agriculteurs exploitants	2,1%	1,7%	1,4%	0,4%	2,2%	0,9%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	3,0%	3,0%	2,8%	0,8%	4,4%	1,9%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	5,0%	5,2%	4,9%	1,0%	8,5%	2,9%
Professions intermédiaires	13,0%	13,0%	12,8%	8,0%	24,0%	4,3%
Employés	17,6%	17,0%	17,3%	17,6%	29,0%	6,8%
Ouvriers	13,5%	13,5%	12,6%	16,5%	21,4%	3,8%
Retraités	31,3%	32,7%	34,1%	0,0%	0,3%	73,1%
Autres personnes sans activités professionnelles	14,4%	13,7%	14,1%	55,7%	10,1%	6,2%

Source : INSEE 2021

Un niveau de revenu inférieur au niveau national mais supérieur au niveau départemental

■ En 2018 selon l'INSEE

- 29 748 foyers fiscaux sur l'agglomération
- **Revenu annuel médian de 19 250€** avec des **disparités fortes sur le territoire** (de Saint-Parize-en-Vinay à 17 760 € à Bressolles à 24 540 €)
- **10% de la population de l'agglomération ont un revenu annuel disponible inférieur à 11 780€** (1^{er} décile)
- **90% de la population de l'agglomération a un revenu annuel disponible inférieur à 34 340€** (9^e décile)

Médiane de revenu disponible par unité de consommation



(*) Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé "niveau de vie", est le revenu disponible par "équivalent adulte". Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent.

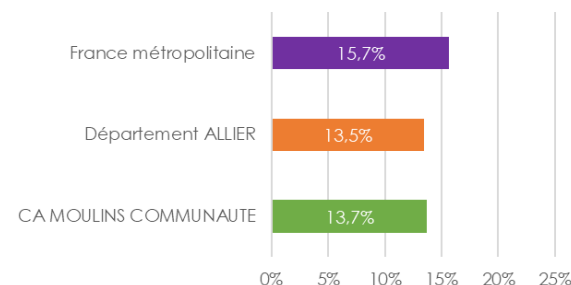
(**) Un individu est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (60 % du niveau de vie médian).

Qualifier les profils des bénéficiaires : RSA

Les chiffres clés:

- 1 810 foyers allocataires du RSA sur le territoire communautaire
- 12 communes avec entre 1 et 4 allocataires (Aubigny, Aurouer, Bagneux, Chapeau, Chevagnes, Chezy, Gannay-sur-Loire, Limoise, Marigny, Neure, Saint-Martin-des-Lais, Saint-Parize-en-Viry)
- 1 commune sans foyer allocataire du RSA (Montilly)

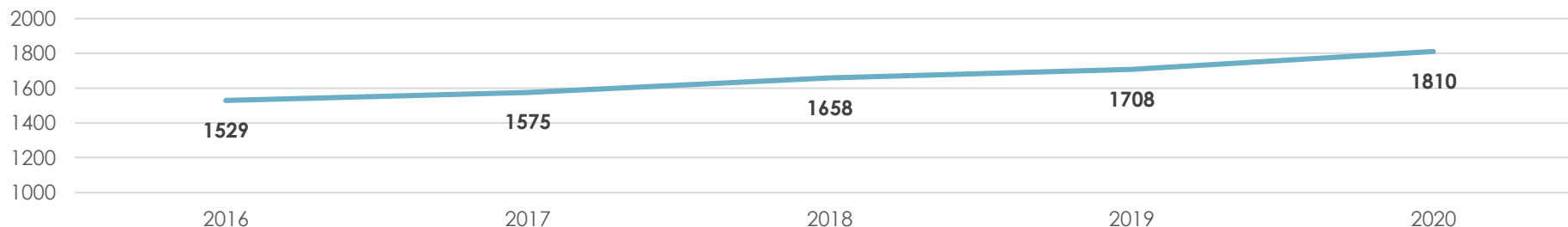
Part des allocataires RSA sur les allocataires CAF en 2020



13,7% des foyers allocataires CAF de Moulins Communauté perçoivent le RSA

- Certaines communes ont un ratio proche ou supérieur à 20% : La Chapelle-aux-Chasses, Chateau-sur-Allier, Lurcy-Lévis, Paray-le-Fresil, Saint-Leopardin-d'Augy, Le Veudre

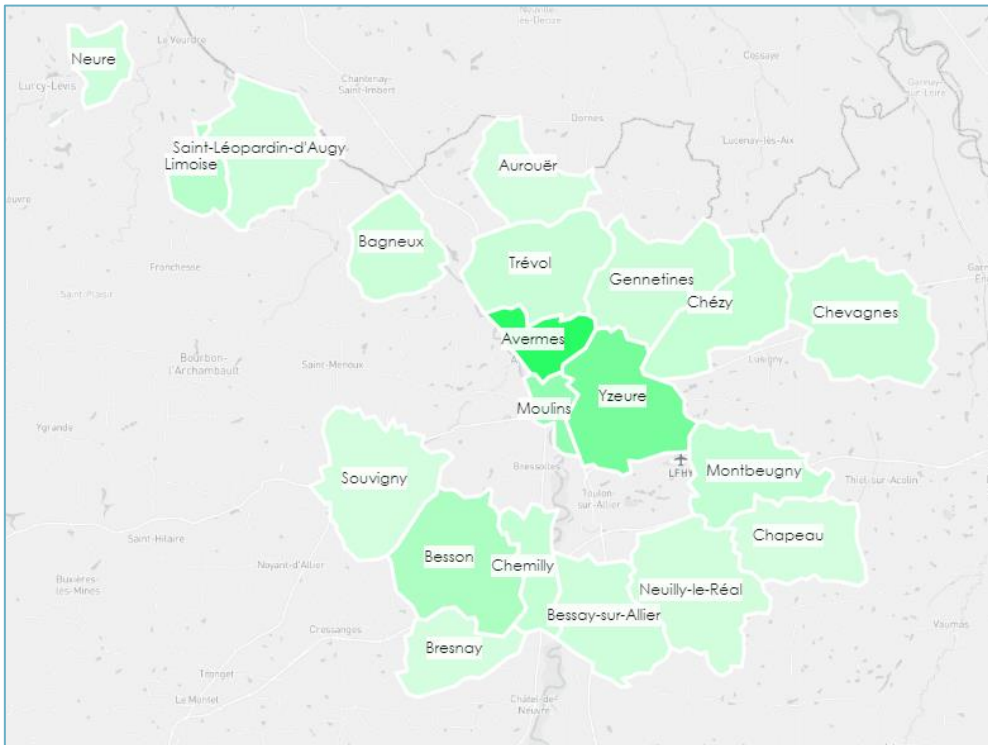
Evolution du nombre de foyers touchant le RSA entre 2016 et 2020



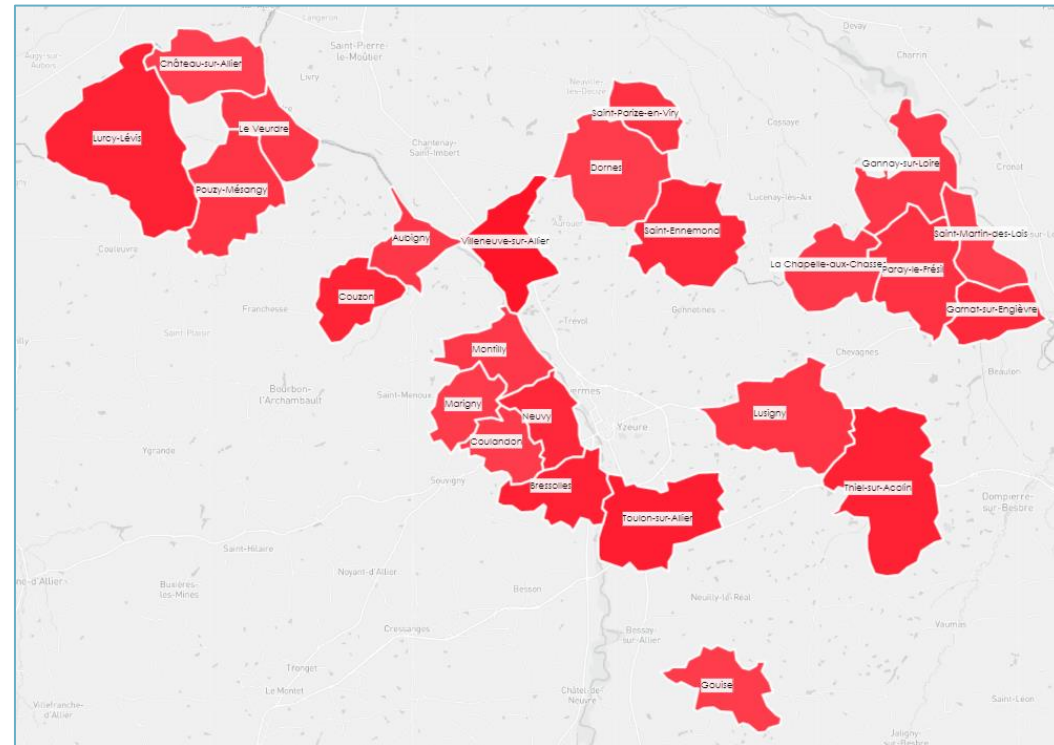
- Le nombre de foyers touchant le RSA a augmenté de **18,4%** sur le territoire de Moulins Communauté entre 2016 et 2020, c'est davantage qu'à l'échelle départementale (+13%) ou nationale (+9,3%)

Une dépendance aux communes du centre pour la garde d'enfants

Les communes qui ont un flux entrant d'enfants gardés supérieurs à leur flux sortant



Les communes qui ont un flux sortant d'enfants gardés supérieurs à leur flux entrant



Le territoire de Moulin Communauté présente au global un flux entrant d'enfants gardés supérieurs à son flux sortant (+33)

- **A l'intérieur, les communes centrales sont celles qui accueillent le plus d'enfants** extérieures à la commune en comparaison avec les enfants résidents gardés à l'extérieur de la commune (+57), devant Yzeure (+31) et Moulins (+22). **Cependant 46 des 129 assistantes maternelles de ces trois communes ont un âge supérieur à 55 ans.**

- **A contrario, la plupart des communes périphériques, au Nord particulièrement, présentent un flux d'enfants gardés sortants supérieurs à leur flux d'enfants gardés entrants :** Villeneuve-sur-Allier (-14), Lury-Lévis (-10) et Bressolles (-10) sont les exemples les plus caractéristiques de cette dépendance aux communes voisines pour la garde d'enfants.

07

Cartographie de l'offre de services





08

Définition des enjeux



Identification des enjeux



(1/post-it)



Un point fort à
valoriser/conservé
sur le territoire

Un enjeu à travailler
dans le cadre de la
CTG

Mise en commun



*Lire toutes les idées à haute
voix et regrouper les idées qui
se rapprochent*

Prochaine rencontre : Séminaire d'appropriation et de définition des priorités

Restitution

- des conclusions du portrait de territoire
- des résultats de l'enquête par questionnaire
- des conclusions des ateliers

Exercices d'appropriation

- Ce que je retiens
- Ce qui m'a surpris
- Ce que je souhaite ajouter

Travail sur la qualification et la priorisation des enjeux

D'ici là pensez à communiquer sur le questionnaire !

